RAPPORT

DE

MONSEIGNEUR ALEXANDRE TACHÉ

Vicaire des Missions de S. Boniface.

AU CHAPITRE GÉNÉRAL DES RR. PÈRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE,

AU MOIS D'AVRIL, 1887.

1887.

MC

Au

RAPPORT

DE

MONSEIGNEUR ALEXANDRE TACHÉ

Vicaire des Missions de S. Boniface.

AU CHAPITRE GÉNÉRAL DES RR. PÈRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE,

AU MOIS D'AVRIL, 1887.

MO

Au

Mo

Mis
tue
céd
faci
une
neu
L
Mét
gna
a re
fam
prov
Prov
gieu
Prél
éva

RAPPORT

DE

MONSEIGNEUR ALEXANDRE TACHÉ

Vicaire des Missions de S. Boniface.

AU CHAPITRE GÉNÉRAL DES RR. PÈRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE,

AU MOIS D'AVRIL, 1887.

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE

Appelé à rendre compte des Missions du Vicariat de St Boniface, je prends la respectueuse liberté de vous prier de me permettre de faire précéder ce compte-rendu de quelques réflexions, qui en faciliteront une plus complète intelligence et jetteront, sur une des œuvres de notre Congrégation, un jour plus lumineux et plus consolant.

Le Chef de l'Eglise, en choisissant un des nôtres comme Métropolitain d'une Province Ecclésiastique, et en lui assignant pour suffragants de vénérables Evêques tous Oblats, a reconnu le rôle important, joué par notre bien aimée famille religieuse, dans les vastes contrées qui forment cette province. Ce n'est pas un fait ordinaire de voir toute une Province Ecclésiastique confiée à une communauté religieuse, dans les rangs de laquelle se recrutent tous les Prélats et le plus grand nombre des Missionnaires qui évangélisent cette province.

J'ai pensé que quelques renseignements, fournis par l'Archevêque, sur ce vaste domaine que l'Eglise nous a confié, vous seraient agréables, mon Très Révérend Père, et ne pourraient pas manquer d'intéresser les membres de ce vénérable chapitre et la Congrégation toute entière.

La Province Ecclésiastique de St Boniface comprend toute la partie de la Puissance du Canada, située à l'ouest du 91° de longitude occidentale, (méridien Greenwich) à l'exception de l'Ile de Vancouver. Elle est bornée au sud par les Etats-Unis d'Amérique ; à l'ouest par l'Océan Pacifique et le territoire de l'Alaska ; au nord par l'Océan Glacial Artique ; et à l'est par le 91e degré de longitude ; ou, en d'autres termes, sa limite méridionale court sur le 49e degré de latitude, de l'est à l'ouest, depuis le 91e degré au 130e, et sa limite nord sur le continent court sur le 70e degré de latitude, de l'est à l'ouest, depuis le 91e degré de longitude jusqu'au 142e ; en sorte que la superficie de la portion du continent, occupée par cette province, et sans compter les vastes îles qui en dépendent, s'élève au chiffre énorme de 2,195,848 milles carrés, c'est-à-dire plus de dix fois la superficie de la France entière. (1)

C'est ce champ immense qui fut offert au zèle des enfants de Monseigneur De Mazenod et où deux d'entre eux pénétrèrent, pour la première fois, au mois d'août 1845. L'immensité de l'étendue n'était pour ainsi dire égalée que par l'abandon dans lequel, se trouvait le plus grand nombre des habitants. Une chose pourtant était acquise à ces vastes régions. Déjà à l'époque que je viens d'indiquer, un apôtre y exerçait son zèle depuis un quart de siècle. Monseigneur Provencher, secondé par douze prêtres qui

(1) La superficie de la France est de 202,579 milles carrés.

dans un temps ou dans un autre l'avaient aidé, avait donné les exemples du zèle le plus ardent et le plus désintéressé. On s'étonne du degré d'abnégation et d'isolement auquel des prêtres séculiers avaient consenti à se condamner, dans des contrées de très difficile accès et d'où tout semblait de nature à éloigner. Les douze prêtres, dont nous parlons et qui avaient précédé les Oblats à la Rivière-Rouge, y étaient démeurés huit années chacun en moyenne. Tous venaient du Canada. Deux d'entre eux élevés plus tard à l'épiscopat, avaient traversé une partie de la Colombie-Britannique pour aller se fixer dans l'Orégon. En 1845, deux autres évangélisaient les terres qu'arrosent la grande rivière Saskatchewan et le haut du fleuve Churchill. Deux autres étaient à la Rivière-Rouge, auprès de Monseigneur Provencher, le secondant de leur mieux dans l'iustruction des habitants de la colonie du même nom; faisant en outre des courses, en tous sens, à des centaines de milles de St Boniface. On ne saurait assez louer le zèle héroïque de ces prêtres dévoués; mais il est facile de se convaincre que leur petit nombre ne leur permettait pas de faire face à tous les besoins.

Ce n'est qu'en 1844 que la vaste étendue du territoire, dont nous nous occupons, fut détaché de l'Archidiocèse de Québec. Monseigneur Provencher, évêque depuis 22 ans, n'avait été jusqu'alors que l'auxiliaire de l'Archevêque de Québec. Il fut à cette époque nommé Vicaire Apostolique du Nord-Ouest et reçut sous sa juridiction personnelle toute la Province Ecclésiastique actuelle de St Boniface, à l'exception pourtant de la Colombie-Britannique qui, pour un temps resta encore confiée aux missionnaires de l'Orégon.

Chargé d'une responsabilité immédiate et personnelle, le premier soin de Monseigneur Provencher fut de demander le concours d'une Congrégation, qui put assurer l'œuvre des Missions d'une façon plus stable et plus étendue. C'est vers notre chère Congrégation que le premier apôtre de la Rivière-Rouge tourna ses regards. Notre Vénéré Fondateur voulut bien accueillir favorablement la demande du Prélat missionnaire. En 1845, le Révérend Père Aubert, qu'il nous est si doux de revoir ici, fut envoyé à la Rivière-Rouge accompagné d'un frère novice. Rendu à St Boniface ce novice fit son Oblation et fut promu à la prêtrise. Cette ordination portait à six le nombre des prêtres qui se trouvaient alors dans ce qui constitue aujourd'hui la Province Ecclésiastique de St Boniface.

Permettez-moi, mon Très Révérend Père, de dérouler sous vos regards les deux tableaux suivants qui, mieux que toutes les paroles, montreront combien a été providentielle l'arrivée des Oblats à St Boniface et tout ce qui s'en est suivi, dans l'ordre du salut, pour toutes les populations qu'ils évangélisent, à l'ouest du Lac Supérieur. Oui, voyons 1° ce qu'il y avait au service de la Religion dans ces immenses contrées, à la fin de 1845, et 2° ce qu'elles y possédaient à la fin de 1886.

1° en 1845

EVÊQUE, Vicaire Apostolique	1
PRÊTRES SÉCULIERS	4
RELIGIEUX, Oblats de Marie	2
RELIGIEUSES, Sœurs de la Charité	4
EGLISES OU CHAPELLES	3
RÉSIDENCES DE MISSIONNAIRES	5

	ECOLES	3
	ENFANTS À L'ÉCOLE	120

2° en 1886.

163	OBLATS, EVÊQUES, dont un Métropolitain	6
	" PRÊTRES	97
	" SCOLASTIQUES	6
	" FRÈRES CONVERS	54
	PRÊTRES SÉCULIERS	24
	SÉMINARISTES	10
16	JÉSUITES PRÊTRES	6
	" SCOLASTIQUES	6
	" FRÈRES COADJUTEURS	4
	RELIGIEUX, Frères de Marie	4
164	RELIGIEUSES, Srs de la Charité, (*Srs Grises*)	93
	" Filles de Ste Anne	13
	" Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	23
	" Fidèles Compagnes de Jésus	31
	" Sœurs de la Providence	4
	TERTIAIRES de St François ou filles données	24
	EGLISES OU CHAPELLES	178
	RÉSIDENCES DE MISSIONNAIRES	120
	STATIONS VISITÉES ET NON CONSTRUITES	149
	COLLÈGE DE HAUTES ÉTUDES avec avantages universitaires	1
	ECOLES DE FRÈRES	3
	ECOLES TENUES PAR DES RELIGIEUSES	22
	AUTRES ÉCOLES CATHOLIQUES	95
	ENFANTS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES	4,517

J'ai la certitude que la Congrégation lira avec complaisance les deux tableaux comparés qui précèdent ; car le résultat qu'ils indiquent, est en plus grande partie son œuvre et le fruit du zèle et de l'abnégation manifestés par les nôtres depuis 41 ans ; secondés comme ils l'ont été par un zèle et une abnégation égale, de la part de tous ceux et celles qui ont travaillé avec eux, en parfaite harmonie, depuis que Jésus-Christ les a appelés à cultiver la même portion de son héritage. Ce qui rend encore plus sensible le changement que nous sommes si heureux de constater, c'est que ce changement s'est opéré dans un pays dont l'accès était des plus difficiles, jusqu'à ces années dernières et dont une partie est encore et sera peut-être toujours le pays le plus pauvre du monde. L'imagination s'effraie à la pensée de ce que les Missionnaires ont eu à souffrir. La faim, la fatigue, des privations de tous genres ont été affrontées et supportées avec un courage sublime. Des marches interminables, par un froid de 40 degrés et au-delà, ont caractérisé les années du dévouement, par lequel vos enfants ont porté la connaissance de l'Evangile, jusque dans les régions polaires. Ce sera à jamais une gloire bien spéciale, à la Congrégation des Oblats, d'avoir fourni des apôtres aux régions les plus inhospitalières du Globe. Vos enfants, mon Très Révérend Père, dans l'extrême Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, ont multiplié les actes héroïques, au point de s'en faire une habitude. Nulle part au monde, le vœu de pauvreté et la devise "*Pauperes evangelizantur*" n'ont trouvé une application plus entière ni plus littéralement vraie. Nulle part, les continuateurs de l'œuvre de régénération du Dieu pauvre n'ont été plus dénués de tout, que dans certaines de nos

missions. C'est à tel point qu'un vieil habitué de ces contrées glacées disait, en montrant l'habitation de deux Missionnaires : "Après la passion de Notre-Seigneur je ne connais rien de plus triste que le sort de ces pauvres Pères." Il est vrai que la pauvreté était là ; mais, je puis vous l'affirmer, la tristesse n'y était pas. Le plus grand regret de vos enfants eût été de se voir arrachés à cette pauvreté, si pour cela, il leur avait fallu être arrachés à leurs chrétientés naissantes. Nulle part, en effet, peut-être plus que dans nos établissements, à leur début, des prêtres n'ont été plus mal nourris, plus mal vêtus et plus mal logés. C'est à tel point, que l'ignorance de ce que plusieurs d'entre nous ont enduré avec bonheur, a arraché à des bouches aimées et vénérées des acclamations qui, si elles avaient été proférées avec intention, auraient été plus pénibles que la pauvreté qui les provoquait. Les ennemis de notre sainte foi ont, en maintes occasions, témoigné leur surprise, en payant à la pauvreté de vos Oblats un juste tribut d'admiration et d'éloge.

Une expérience de plus de 40 ans me procure l'immense consolation de pouvoir dire que je n'ai pas connu un Oblat en santé, qui ait hésité à accepter, ou se soit plaint de la pauvreté de sa nourriture, de son vêtement ou de son logement. En maintes circonstances, on en a vu qui, tout en joignant les douleurs de la maladie aux rigueurs de leur position, demandaient comme une faveur de prolonger leur séjour au milieu des néophytes et des catéchumènes qui leur coûtaient si cher.

Pour se faire une plus juste idée de la position des nôtres, il faut se souvenir que la plupart de nos missions ont été commencées dans des forêts presqu'inaccessibles et

au milieu de sauvages pauvres, grossiers, ignorants et alors païens. Les allocations de l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, aidées plus tard de celles de la Sainte Enfance, ont été nos seules ressources pendant de longues années. Les frais de voyages, énormes à de pareilles distances et en pareil pays, épuisaient tout d'abord une grande partie de ces ressources déjà trop faibles. Il n'est pas étonnant après cela que nos établissements du Nord-Ouest ne se recommande pas par la richesse et le confort. Ceux qui les ont élevés de leurs propres mains et au milieu des difficultés les plus multiples et les plus grandes, s'estimaient déjà trop heureux de se mettre à l'abri des intempéries des saisons. D'ailleurs, en maints endroits, ces pauvres habitations sont presque toujours ce qu'il y a de mieux ou de moins mal dans les localités, où elles se trouvent.

Comme cette sombre peinture peut alarmer votre affectueuse sollicitude pour vos enfants, je me hâte, mon Très Révérend Père, de vous dire que la position s'améliore d'une manière sensible, depuis quelques années. Les voyages ont perdu de leur lenteur et en grande partie de leur rigueur. Il y a 40 ans, il fallait deux mois pour aller de Montréal à St Boniface; quatre mois de Montréal à St Albert ou à l'Ile à la Crosse; six mois de Montréal à la Colombie-Britannique ou à la Rivière-Mackensie. Aujourd'hui on va de Montréal à St Boniface en moins de trois jours, et, il n'en faut pas tout à fait six pour se rendre de Montréal à New-Westminster. La Province Ecclésiastique de St Boniface est traversée dans toute sa largeur de l'Est à l'Ouest par un chemin de fer qui y mesure 1768 milles de longueur, puis des embranchements de

cette grande voie nous transportent en sus à des distances collectives de 800 milles. En outre de ces facilités par les voies ferrées, des bateaux à vapeur sillonnent les eaux du Lac-des-Bois, ainsi que celles des lacs Manitoba, Winnipeg, Athabaska et du grand Lac-des-Esclaves. La navigation à la vapeur est aussi établie sur la Rivière-Rouge, sur la Rivière-la-Pluie, sur les fleuves Saskatchewan, Athabaska et Mackensie ; en sorte que les voyages sont devenus plus prompts et plus faciles ; moins dispendieux et moins fatiguants. Les difficultés premières ont aussi singulièrement diminué par l'augmentation du nombre des Ouvriers Evangéliques. Le pays n'a pas augmenté en étendue ; mais le nombre des Missionnaires s'est plus que décuplé depuis trente ans. Vos fils revêtus du Sacerdoce ou de sa plénitude comptent à eux seuls 103 Missionnaires, tandis qu'ils n'étaient encore que 10 en 1856, onze ans après leur arrivée dans le pays.

La facilité des transports est en proportion de la facilité des voyages ; maintenant on peut se procurer en plus grande abondance et à meilleur marché ce qui, partout ailleurs, que dans le Nord-Ouest, semble absolument indispensable et dont pourtant il avait fallu se passer.

Les pauvres Missionnaires, pour se délasser des fatigues du saint ministère, consacraient leurs instants de récréation à l'amélioration de leur position. Tous nos établissements possèdent maintenant des jardins et des champs où l'on cultive ce que la rigueur du climat peut permettre. Les sueurs de ceux qui résident dans ces établissements ou celles de ceux qui les y ont précédés, assurent aujourd'hui, aux Missionnaires des adoucissements, d'autant plus appréciés, que dans maintes circonstances ils étaient consi-

dérés comme impossibles, dans ces régions inhospitalières.

Une chose, plus que les facilités matérielles, a contribué à adoucir la position des Missionnaires, disséminés dans les vastes solitudes, où l'amour du salut des âmes les avait dispersés. L'immensité des distances et la difficulté des relations les condamnaient à un isolement extrêmement pénible. Souvent il fallait plus d'un an pour recevoir une permission demandée, un conseil dont le besoin se faisait vivement sentir. Ces graves inconvénients et les regrets de l'isolement sont toujours ce que nos Pères ont trouvé de plus pénible. C'est avec empressement, que nous avons sollicité et avec une vive reconnaissance que nous avons vu la division, en plusieurs Vicariats, du territoire qui forme la Province Ecclésiastique de St Bomiface. Ces Vicariats sont au nombre de quatre : la Colombie-Anglaise ; le Vicariat d'Athabaska-Mackenzie ; celui de St Albert ; celui de St Boniface.

Nos Pères pénétrèrent dans la Colombie-Anglaise en 1859. En 1863 le Saint-Siège y créait un Vicariat Apostolique ; Vous-même, mon Très Révérend Père, vous y établissiez un Vicariat de nos Missions. Depuis et sous la sage administration du Révérendissime Vicaire, Monseigneur D'Herbomez, aidé de son vénérable auxiliaire Monseigneur Durieu, les Oblats de la Colombie-Britannique font des merveilles de zèle, au milieu des merveilles que la nature a multipliées dans ce pays d'un grandiose et d'un pittoresque, qui défient tout ce qu'il y a de plus beau au monde, et sous un climat qui, du moins au littoral de l'Océan Pacifique, donne une idée de la délicieuse température du sud de la France.

Après cette première création, vint celle du Vicariat

Athabaska-Mackenzie. Nos Pères y avaient pénétré dès 1847, et avaient été les pionniers de la foi sur les bords du fleuve géant du Nord-Ouest. Le Révérend Père Faraud visita cet immense district en 1849 et lui a identifié son existence depuis. Au mois d'août 1865 le zélé missionnaire, devenu l'Evêque d'Anemour, entrait dans le Vicariat Apostolique que l'Eglise lui avait confié et qui n'était pas autre que le Vicariat de nos missions, que la Congrégation, par votre voix, avait remis à sa vigilance. Entré dans les limites de sa juridiction, Monseigneur Faraud donna la consécration épiscopale à l'Evêque d'Erindel, Monseigneur Clut, qui lui avait été donné comme auxiliaire par le Souverain Pontife. Depuis, les deux prélats et leurs très dévoués Coopérateurs se consument dans les plus rudes labeurs. Le champ qui leur est assigné, est, matériellement parlant, le plus stérile et le plus capable d'éprouver les volontés les plus énergiques. Les cœurs de tous ces apôtres se consolent, dans les bénédictions que le ciel répand sur leurs travaux et dans la docilité des bons sauvages, qu'ils éclairent des lumières de l'Evangile.

Le district de Saskatchewan vit, en 1843, le premier établissement des Missionnaires dans ses plaines ; précisément à l'endroit qui plus tard a été arrosé par le sang de nos martyrs, au Lac-la-Grenouille. Les Prêtres séculiers y commencèrent l'œuvre de la régénération et la continuèrent jusqu'en 1856 ; dix ans après que nos Pères les y avaient rejoints pour collaborer avec eux. Monseigneur de Satala, Coadjuteur de l'Evêque de St Boniface, alla plus tard prendre la direction de ces missions, encore enfermées dans les limites du Vicariat de St Boniface. En 1868 le Vénérable Prélat y retournait comme Vicaire de nos mis-

sions. Ce Vicariat de nos missions de la Sa-katchewan fut érigé en Siège Episcopal en 1871, et depuis Monseigneur Grandin, devenu Evêque de St Albert, continue au milieu de ses frères l'exercice de son zèle, tant dans les régions glacées qui avoisinent celles d'Athabaska, que dans les zônes plus tempérées, formées par les magnifiques plaines de l'ouest.

Pardonnez-moi, mon Très Révérend Père, d'avoir empiété comme je viens de le faire sur un terrain qui n'est pas précisément le mien. J'ose me flatter qu'on voudra bien pardonner à l'Archevêque cette courte visite, dans les domaines de ses vénérables collègues, à la condition, il va sans dire, de retourner à St Boniface et de se contenter de parler de ce qui le regarde plus particulièrement.

Revenons, mon Très Révérend Père, au Vicariat de St Boniface, nous le trouverons diminué de tout ce qu'il a cédé, pour former ceux d'Athabaska - Mackenzie et de St Albert ; il lui en reste assez pour nous retenir pendant quelques instants. Puisse l'examen qu'on va en faire offrir un certain intérêt.

Le Vicariat de St Boniface a les mêmes limites que l'Archidiocèse du même nom. Il comprend toute la Province de Manitoba ; tout le district d'Assiniboïa ; la partie de la Province d'Ontario située à l'ouest du 91e degré de longitude, puis enfin la partie du district de Keewatin renfermée entre le 91e degré de longitude et la hauteur des terres, à l'ouest du fleuve Nelson. Réduite à ces proportions, la superficie du Vicariat est encore à peu près double de celle de la France.

C'est en 1853, à la mort de Monseigneur Provencher que le diocèse de St Boniface fut confié à un Oblat. Nous

étions dans le pays déjà depuis huit ans, et qu'on ne s'étonne pas si j'ose dire que la partie, qui forme le Vicariat actuel, n'avait pas fait de progrès sensible. La raison de cette anomalie apparente était un calcul de sagesse et devient de plus en plus évidente chaque jour. Les sauvages de cette partie du pays mal disposés se tenaient éloignés du royaume de Jésus-Christ, dont ils ne voulaient pas accepter le joug, pourtant si doux et si aimable. Aussi les conversions étaient rares parmi eux, tandis que les sauvages du Nord-Ouest manifestaient les plus heureuses dispositions et un grand désir d'embrasser notre sainte Religion. Monseigneur Provencher dirigea donc tous ses efforts du côté de ces derniers, tout en regrettant vivement la pénible nécessité; où il se trouvait, de négliger, au moins pour un temps, ceux qui périssaient auprès de lui. Les Supérieurs des Oblats, qui se succédèrent à St Boniface, entrèrent tout naturellement dans les vues du Vénérable Prélat, et tous les Oblats, à mesure qu'ils arrivaient, étaient envoyés vers le Nord-Ouest. C'est de cette façon qu'ont été formées les chrétientés, qui ont amené naturellement la création des Vicariats d'Athabaska-Mackenzie et de St Albert ; c'est pour la même raison que le Vicariat de St Boniface, diminué dans son étendue, ne possédait aucune mission parmi les sauvages. Pour mettre toutes les forces disponibles au service des peuplades les mieux disposées, on avait même abandonné des établissements, déjà commencés en faveur de la nation des Sauteux ; en sorte qu'à la mort de Monseigneur Provencher, tout le ministère, exercé dans ce qui constitue aujourd'hui le Vicariat ou Archidiocèse de St Boniface, se réduisait aux soins donnés aux colons de la Rivière-Rouge, métis et

autres. Dans cette colonie de la Rivière-Rouge, il y avait deux paroisses catholiques celle de St Boniface et celle de St François-Xavier.

St Boniface possédait l'évêché, la cathédrale et un couvent, dont les Religieuses dirigeaient deux écoles. St François-Xavier avait son presbytère, sa chapelle et son école, tenue dans le couvent par les Religieuses. Après la mort de Monseigneur Provencher, le personnel des deux établissements, que nous venons d'indiquer, se composait comme suit : le Grand Vicaire Laflèche résidait à l'Evêché, en compagnie du Père Bermond ; Mr Thibault était curé de St François-Xavier et dans le cours de l'été il y fut rejoint par son ancien compagnon de la Saskatchewan, Mr Bourassa. Les Religieuses étaient au nombre de treize. Tel est le bilan de ce qui était au service de l'Eglise, dans les limites actuelles de l'Archidiocèse de St Boniface, lorsque l'administration en fut confiée à la Congrégation, dans la personne de l'un des fils de Monseigneur De Mazenod. Qu'il me soit permis de faire une énumération analogue, de ce qui se trouvait dans le même diocèse, à la fin de 1886, afin de donner tout d'abord, une vue d'ensemble qui permettra de juger des efforts, qui ont été faits et des succès qui ont été obtenus. Voici d'après les renseignements obtenus de tous les Missionnaires, l'état du diocèse au 31 décembre 1886.

OBLATS, ARCHEVÊQUE	1
" PRÊTRES	20
" FRÈRES CONVERS	3
PRÊTRES SÉCULIERS	21
SÉMINARISTES	10
JÉSUITES PRÊTRES	6

JÉSUITES, Scolastiques	6
" Frères Coadjuteurs	4
RELIGIEUX, Frères de Marie	4
RELIGIEUSES, Sœurs de la Charité, (*Srs Grises*)	51
" Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie	23
" Fidèles Compagnes de Jésus	10
TERTIAIRES de S. François ou filles données	11
EGLISES OU CHAPELLES	46
RÉSIDENCES DE MISSIONNAIRES	42
STATIONS VISITÉES NON CONSTRUITES	85
COLLÈGE DE HAUTES ÉTUDES	1
ECOLES TENUES PAR DES FRÈRES	3
ECOLES TENUES PAR DES RELIGIEUSES	10
AUTRES ÉCOLES pour les enfants des Blancs	44
ECOLES pour les enfants des Sauvages	15
ENFANTS DES BLANCS à l'école	3,091
ENFANTS DES SAUVAGES à l'école	471
ORPHELINAT	1
HÔPITAL	1
HOSPICE DE PERSONNES AGÉES	1

Pardon, mon Très Révérend Père, de procéder comme je le fais dans ce rapport. Ayant été privé de l'avantage d'assister aux deux derniers Chapitres Généraux, et prévoyant que cette consolation ne me sera peut-être jamais accordée à l'avenir, j'ai cru pouvoir adopter le mode, qui me semble le plus propre à faire connaître le bien, qui s'est opéré autour de moi, depuis que la voix de mes bien aimés Supérieurs m'a préposé au gouvernement du Vicariat de St Boniface.

Le tableau, déroulé plus haut, prouve sans doute que

tout ce qui s'est fait de bien, dans mon Archidiocèse, n'a pas été accompli uniquement par les nôtres, cependant tout y a été dirigé par des Oblats. Vos enfants, qui aujourd'hui ne dépassent pas en nombre les Prêtres séculiers, qui travaillent avec eux, ont souvent été plus nombreux et ont fourni collectivement un bien plus grand nombre d'années de services. Pendant la période de trente-trois ans, qui nous occupe, quarante-quatre Pères Oblats ont exercé le saint ministère dans le Vicariat de St Boniface, fournissant une somme de 359 années ou une moyenne de huit années chacun ; quelques-uns n'y ayant travaillé que pendant un an, étant seulement de passage pour se rendre ailleurs, ou parce qu'ils ne font que d'arriver.

Pendant le même laps de temps, les Prêtres séculiers ont été au nombre de trente-cinq, et ont travaillé collectivement 250 années ou une moyenne de sept chacun. Aujourd'hui les Prêtres séculiers, au nombre de vingt et un, ont la charge de dix-sept paroisses, régulièrement organisées dont ils sont les curés ; quatre d'entre eux aident leur Evêque ou leurs Confrères dans différents ministères.

Il n'est pas besoin de dire que les Frères de Marie et les différentes communautés de Religieuses se livrent à l'éducation et aux œuvres de charité.

Les Révérends Pères Jésuites, appelés dans l'Archidiocèse en 1885, ont la charge du collège.

Ce collège, auquel est attaché le Grand Séminaire, donne un cours de théologie aux lévites et prépare les élèves de son cours classique aux degrés académiques, qui leur sont conférés par l'Université de Manitoba, à laquelle le collège est affilié et dont il forme une partie intégrante.

Tous les Oblats de St Boniface s'étaient flattés que leur

collège pourrait être accepté par la Congrégation. Dans cet espoir et malgré l'extrême pénurie de sujets, des Oblats ont été au collège depuis 1860 à 1877. Le plus souvent il n'y avait qu'un Père, quelquefois un Frère y était seul et de temps en temps ils étaient deux. Le reste du personnel se recrutait de peine et de misère parmi des séminaristes et des laïques, qu'il fallait faire venir de bien loin, à grands frais, et qui souvent ne donnaient que peu de satisfaction. Malgré ces difficultés je dois dire à la louange de ceux qui ont dirigé le collège qu'ils y ont assez bien réussi pour nous procurer à tous, la satisfaction de voir leurs élèves remporter des succès, dès la première fois qu'ils ont été appelés aux concours de l'Université. La difficulté néanmoins était trop grande pour se prolonger plus longtemps ; il fallait de toute nécessité compléter le personnel enseignant, de façon à soutenir la concurrence, que la création de l'Université devait nous imposer. Ayant acquis la pénible certitude que la Congrégation ne pouvait pas nous fournir de suite, des sujets en assez grand nombre, mais espérant que la chose pourrait se faire plus tard, je me décidai à faire diriger cet établissement si important par des Prêtres séculiers. Pendant huit années, il me fallut changer de directeur trois fois, la mort et la maladie nécessitant ce changement. Je n'ai sans doute qu'à me louer des trois directeurs, qui se sont succédés pendant ces années, ainsi que de quelques-uns des professeurs ; mais l'impossibilité de compléter le personnel d'une manière satisfaisante demeura la même. Persuadé définitivement que la Congrégation ne pouvait pas nous rendre le service éminent, que nous réclamions ; et, Dieu sait ce que cette persuasion me causa de peine, je m'adressai successivement

à quatre communautés enseignantes, toujours sans succès, lorsque enfin les Révérends Pères Jésuites consentirent à prendre la direction et la responsabilité du collège.

Il est plus que temps maintenant d'examiner l'état actuel des œuvres confiées spécialement à nos Pères et les positions qu'ils occupent.

Le théatre des travaux de vos enfants, mon Très Révérend Père, peut se diviser en trois *districts*, dans chacun desquels, il y a quatre résidences, quoique nous ne soyons que vingt et un Pères et trois Frères convers. Ces districts sont ceux de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

Les chiffres que vous trouverez dans ce qui suit m'ont été fournis par les Missionnaires et se rapportent tous à l'année finissant le 31 décembre 1886.

§ I. District de l'Est.

Ce district comprend les résidences de l'Archevêché, de Selkirk, du Fort-Alexandre et du Portage-du-Rat.

1° — L'ARCHEVÊCHÉ.– Cet établissement n'est point à la Congrégation, mais il est le séjour du Vicaire. L'Archevêque, pour se dédommager de ne pouvoir pas faire l'abandon de cette maison, se plaît à en offrir l'hospitalité à tous les membres de notre chère famille. L'Archevêché est l'hôtellerie de tous les Oblats qui arrivent dans le pays ; c'est aussi l'infirmerie des malades du Vicariat. On s'estime heureux encore d'y recevoir d'autres malades venus d'autres Vicariats, et tous les Oblats du Nord-Ouest savent que si, à St Boniface, l'hospitalité n'est point somptueuse, du moins elle est cordiale, sincère et affectueuse.

C'est à l'Archevêché que réside le Révérend Père Maisonneuve, procureur des Missions d'Athabaska et de

St Albert. Cet excellent Père, affligé d'une surdité complète, ne peut pas exercer le saint ministère ; il est en revanche un modèle de toutes les vertus religieuses. Il exerce sa charité en acceptant d'être l'aumônier de l'Orphelinat et en rendant à tous, maints services à l'occasion.

Le Révérend Père McCarthy joint à ses fonctions de secrétaire de l'Archevêque, celle de confesseur des Sœurs de la Charité, faisant diversion aux unes et aux autres par des courses multipliées, en faveur des fidèles dispersés et qui n'ont point de Prêtres. C'est ainsi que cet Oblat dévoué visite le Portage-la-Prairie, les Colonies Ecossaises et Hongroises ; les stations de Minnésota, Rapid-City, Carbery, Wapella et Moasomin. Dans ses différentes excursions, le Père McCarthy a administré le saint baptême à quarante-trois personnes, fait faire les Pâques à deux cent trente, reçu une abjuration, béni cinq mariages et donné la sépulture chrétienne à quatre personnes. Le zélé missionnaire a réussi a établir trois écoles parmi les fidèles qu'il visite. Ces trois écoles sont fréquentées par soixante enfants, tandis qu'il donne ses soins à une population de cinq à six cents âmes.

L'Archevêché possède aussi le cher frère Jean Glénat, qui s'y dévoue depuis vingt-six ans. Le frère Jean a un grand zèle pour procurer le saint baptême aux petits enfants sauvages. Dans maintes circonstances des parents païens, qui avaient refusé aux Prêtres la consolation de leur laisser baptiser leurs enfants mourants, l'ont accordée au frère Jean, que tous à St Boniface connaissent et aiment. Bon nombre de ces enfants devront au zèle du Frère le bonheur du ciel. En 1886, pas moins de dix enfants sauvages ont été baptisés ainsi. La Congrégation

n'a pas de propriété à St Boniface, mais elle a accès à la caisse de l'Archevêché qui, tous les ans fournit de dix à douze mille francs pour aider nos Pères dans les différentes missions qui leur sont confiées.

2° — SELKIRK.– Ce nom est celui d'une ville naissante, située sur les bords de la Rivière-Rouge près de son embouchure. La Congrégation possède dans cette Ville six lots de terrain, sur lesquels est construite l'assez jolie maison, et est la résidence du Révérend Père Allard, qui estime de quatorze à quinze mille francs la valeur de son établissement. Le Père Allard exerce son zèle au milieu d'une trentaine de familles de blancs et une soixantaine de familles de sauvages catholiques, sans compter les infidèles et hérétiques qu'il voudrait bien convertir ; consolation qui est accordée à son zèle de temps en temps. En 1886 il a baptisé dix-huit enfants et cinq adultes, fait faire les Pâques à cent soixante-quinze, béni douze mariages reçu six abjurations et donné la sépulture ecclésiastique à onze personnes. Les catholiques qu'il dessert sont au nombre d'à peu près quatre cents, entourés de toutes parts par des protestants et même des païens. Outre la ville où il réside, le Révérend Père Allard visite encore Piguis, où il a une chapelle, la Rivière-aux-Morts, Whitemouth, la Tête-Ouverte et les bords du Lac Winnipeg jusqu'à la Rivière-aux-Tourtes. A force d'énergie et de persévérance, le cher Père a établi et maintient, dans les limites de sa desserte, trois écoles, une pour les enfants blancs et deux pour les enfants sauvages. Cinquante et un enfants fréquentent ces écoles. Il y a dans Selkirk un asile d'aliénés ; le Père Allard est le chapelain de ces infortunés. De Winnipeg on se rend à Selkirk par deux chemins de fer

qui courent parallèlement sur chacune des rives de la Rivière-Rouge. Les bateaux à vapeur font aussi le service pendant la belle saison.

3° — FORT-ALEXANDRE. – Notre établissement de ce nom est situé à l'embouchure de la magnifique Rivière-Winnipeg et commande une vue splendide sur le lac du même nom. En été, des bateaux à vapeur font le service entre Selkirk et le Fort-Alexandre, distance d'une soixantaine de milles ; en hiver des chevaux ou des chiens remplacent la vapeur. C'est le Révérend Père Louis Lebret qui est missionnaire au Fort-Alexandre. Le désir d'un repos bien gagné et bien nécessaire lui a fait solliciter cette position, où le travail n'est pas excessif. Il y a en cet endroit une réduction de bons sauvages catholiques, au nombre d'environ trois cents et un nombre à peu près égal de sauvages païens ou protestants. Quelques familles canadiennes se trouvent aussi auprès des limites de la "Réserve-Sauvage." Le Père Lebret n'est au Fort-Alexandre que depuis le mois de juin ; le regretté Père Madore en était parti au milieu de février. Cette circonstance a rendu plus difficile la tâche de recueillir les statisques désirées. D'après ce que j'en ai appris, il s'est fait en 1886 quinze baptêmes, cent cinquante communions pascales, quatre mariages et cinq sépultures.

Le Père Lebret estime à environ quatorze mille francs la valeur de son établissement.

Il y a au Fort-Alexandre une excellente école, fréquentée par quarante-un enfants de sauvages. Cette école prépare à la génération croissante un meilleur avenir et aide puissamment le missionnaire, dans l'œuvre de régénération qu'il accomplit, par l'instruction religieuse.

4° — PORTAGE-DU-RAT. – Les trois résidences, dont il vient d'être question, sont dans la Province de Manitoba ; celle dont je veux parler maintenant est au contraire en dedans des dernières limites assignées à la Province d'Ontario.

Le Portage-du-Rat est situé à l'extrémité Nord du Lac-des-Bois et auprès des cascades par lesquelles ce beau lac se décharge dans la rivière Winnipeg. C'est un endroit délicieux et le rendez-vous des promeneurs, pendant la belle saison ; aussi notre établissement est une fort jolie résidence d'été. De Winnipeg on y va par chemin de fer en cinq heures ; la distance est de cent trente-deux milles. Le Portage-du-Rat est une des stations importantes du chemin de fer Pacifique-Canadien. Il y a en cet endroit de grandes exploitations forestières, des scieries nombreuses et il s'y fait un commerce de bois considérable. Le Révérend Père J. B. Beaudin est le missionnaire de N. D. du Portage. C'est lui qui y a construit sa chapelle et sa résidence, sur une élévation qui domine le lac et les cascades, à quelques pas de la gare du chemin de fer. Le Père évalue son établissement à vingt-cinq mille francs et bien sûr qu'il ne le donnerait pas pour cette somme. La Congrégation possède dans cette petite ville six lots de terre, sur lesquels sont bâtis l'église et l'école. Aux portes de la ville la mission a la propriété d'un très beau terrain pour cimetière. Les registres de 1886 indiquent trente baptêmes, douze premières communions, treize confirmations, deux cent cinquante communions pascales, quatre mariages, trois abjurations et onze sépultures L'école de la Mission est fréquentée par soixante-dix enfants ; et la population catholique compte quatre cents âmes. Le

Révérend Père Beaudin visite aussi les stations de Keewatin, Déception et Rottland.

Le Révérend Père Marcoux, qui se repose de temps en temps à Notre-Dame du Portage, rayonne de là au Nord, à l'Est et au Sud pour porter secours à des chrétiens, dispersés dans ces différentes directions, et offrir la nouvelle du salut aux sauvages de ces parages. C'est ainsi qu'au Nord de la voie ferrée, il visite en canot ou en raquettes la Tête-Française, le Lac-Seul et les Détroits-du-Foin, où il a réussi à établir une école fréquentée, plus ou moins régulièrement, par une quinzaine de petits sauvages.

Se dirigeant à l'Est le zélé Missionnaire a, à son service, la grande voie ferrée et c'est par elle qu'il voit de temps en temps la Baie-Vermillon, la Rivière-de-l'Aigle, le Lac-des-Fleurs, Ignace et quelques autres stations, où séjournent des employés catholiques et auprès desquelles se réunissent les sauvages. Pour aller au midi, le Père Marcoux peut, en été, profiter des bateaux à vapeur qui traversent le Lac-des-Bois et remontent la Rivière-la-Pluie. Nous n'avons encore aucun établissement permanent de ce côté ; mais le Père Marcoux s'occupe de s'en procurer un, au Fort-Francis ou Lac-la-Pluie. Déjà il y a établi une école fréquentée régulièrement par une trentaine d'enfants. Pendant ses courses de l'année dernière, le Père a fait trente-six baptêmes, donné la première communion à onze personnes, la communion pascale à cent quatre-vingt-dix. Il a visité trois cent soixante catholiques presque tous sauvages, et jeté la bonne semence au milieu d'un grand nombre d'infidèles.

§ II. District du Centre.

La partie de nos missions, que j'appelle le District du Centre, renferme quatre résidences toutes situées au centre

de le Province de Manitoba. Ce sont : Sainte-Marie de Winnipeg, St Charles, St Laurent et la Rivière-aux-Epinettes.

1° — SAINTE-MARIE. – C'est dans la Capitale de la Province de Manitoba que se trouve la plus importante des Stations, confiées à nos Pères, dans le Vicariat de St Boniface. Sainte-Marie est une paroisse érigée canoniquement. Le Révérend Père Norbert Ouellette en est le curé ; il est assisté par le Révérend Père Charles Cahill, comme vicaire et compagnon. Au point de vue des ressources, Sainte-Marie est bien supérieure à toutes les autres paroisses de l'Archidiocèse. La population est à peu près de deux mille âmes. Les régistres constatent, pour 1886 : soixante et douze baptêmes, trente et une premières communions, trente-quatre confirmations, huit cent cinquante communions pascales, vingt mariages, cinq abjurations et trente sépultures.

La paroisse de Sainte-Marie se félicite de posséder quatre bonnes écoles, dont deux tenues par les Frères de Marie et les deux autres par les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie. Ces écoles ont ouvert leurs portes à cinq cent dix enfants, c'est assez dire que tous les enfants de la paroisse puisent leur instruction à des sources autorisées et chrétiennes. Nos Pères ont aussi dans les limites de leur juridiction la prison et l'hôpital de Winnipeg, où ils font un service régulier. Ils sont de plus les confesseurs des Frères et des Sœurs de la ville. L'un des deux doit dire deux basses messes, l'autre chanter la grand'messe, et tous les deux prêcher, tous les dimanches.

La Congrégation. possède à Winnipeg, ville d'une vingtaine de mille âmes, des terrains d'une valeur de quatre-

vingt-cinq mille francs ; l'église et sacristie sont estimées à deux cent mille francs, tandis que la maison des Pères et autres constructions en valent trente-cinq mille ; la bibliothèque et le mobilier de douze à treize mille, c'est-à-dire que le tout a une valeur d'au moins trois cent trente-deux mille francs (ou soixante-six mille cinq cent trente dollars environ). De cette somme il faut déduire une dette passive d'environ cinquante-cinq mille francs.

Tel est l'établissement où deux des nôtres travaillent avec autant d'ardeur que de zèle, malgré le faible état de leur santé. Le ministère s'exerce en deux langues, mais principalement en anglais. Un de mes grands regrets est de n'avoir pas un sujet d'origine anglaise à donner à Sainte-Marie, pour aider les Pères à maintenir leur œuvre à la hauteur de son importance, et pour satisfaire les justes désirs d'une population, dont la générosité assure à ses pasteurs des ressources annuelles d'une trentaine de mille francs, sans même compter les recettes extraordinaires.

2° — SAINT-CHARLES. – St Charles est aussi une paroisse régulière. L'Eglise est bâtie dans une vaste plaine, sur les bords de la Rivière-Assiniboine, à neuf milles de Sainte-Marie. Le Révérend Père Damase Dandurand se repose dans cette solitude du travail si considérable, qu'il accomplit pendant de longues années, dans la Capitale de la Puissance du Canada.

La population catholique de St Charles ne compte pas tout à fait quatre cents âmes. Les régistres de 1886 indiquent vingt-trois baptêmes, neuf premières communions, trente-cinq confirmations, cent quatre-vingt-cinq communions pascales, huit mariages, deux abjurations et onze sépultures. St Charles a aussi l'avantage de possèder une

bonne école, dont l'Instituteur a enrôlé quatre-vingts élèves qui s'y sont réunis ou succédés, pendant la dernière année scolaire. Les constructions et le mobilier de St Charles ne sont pas riches, n'étant évalués qu'à environ vingt mille francs. Un immeuble de cent cinquante hectares (375 acres) en superficie et d'une valeur de trente mille francs au moins ajoute son contingent au reste. C'est une belle terre, toute cultivable et fertile, coupée en deux par un ruisseau à l'eau limpide, le long duquel court un chemin de fer, qui a une gare sur la propriété voisine. St Charles serait une place de choix pour former des jeunes gens et comme maison de campagne pour les Pères de Winnipeg, quand ils seront assez nombreux pour prendre des jours de repos.

La Congrégation possède en sus une somme d'à peu près dix mille francs, placée sûrement à un intérêt de six pour cent en faveur de la résidence de St Charles.

3° — SAINT-LAURENT. – Le nouveau chemin de fer, commencé à Winnipeg et qui doit rallier cette cité à la Baie d'Hudson, est terminé jusqu'à environ sept milles d'un village situé près des bords du Lac-Manitoba ; c'est St Laurent, où nos Pères résident depuis un quart de siècle.

Le Révérend Père Camper est directeur de cette résidence. Le vote à peu près unanime des Oblats du Vicariat, pour le choisir comme leur délégué au Chapitre Général, dit assez en quelle estime cet excellent religieux est auprès de ses frères. Les sujets du Père Camper sont : le Père Gascon, qui, malgré la faiblesse de son tempérament, conserve les habitudes d'activité et de zèle si largement manifestées, pendant un séjour de vingt et un ans, à la Rivière-Mackensie ; le Révérend Père Dupont, que nous

retrouverons plus tard ; le Révérend Père Chaumont, qui ne fait que d'arriver ; ainsi que le Frère Mulvihill, grand intendant de l'établissemeut et maire de la Municipalité.

Outre la paroisse de St Laurent, les Pères de cette résidence ont le soin des stations diverses qui sont sur les bords du Lac-Manitoba, c'est-à-dire, Totogan, la Baie-des-Sables, le Poste-Manitoba (autrefois Notre-Dame du Lac), Ebb et Flow, le Détroit, la Rivière-au-Chien, Posen et de plus le Lac-Plat. Toutes ces stations diverses ont une population collective de onze à douze cents âmes, tellement mêlées qu'il y faut nécessairement l'usage de trois langues diverses. Cette population a reçu les secours suivants, en 1886 : soixante-quinze baptêmes, vingt premières communions, soixante-huit confirmations, cinq cents communions pascales, huit mariages, trente sépultures. L'excellente école du village, tenue par le Père Gascon et le Frère Mulvihill, compte soixante et dix-sept élèves. Pendant l'année 1886, deux autres écoles ont été en opération en faveur des sauvages de la Baie-des-Sables et de la Rivière-au-Chien et ont compté collectivement quatre-vingt-six élèves.

Nos Pères de St Laurent, qui aiment leur établissement, le trouvent assez complet ; et moi, je crois qu'ils ont raison. Voici, au reste le bilan de la prospérité qui a remplacé le dénûment de leur premier séjour en cet endroit. Ils possèdent trois mille cinq cents âcres ou *quatorze cents hectares* de terre, estimés modestement par eux à vingt-deux mille francs. Les constructions diverses ont au moins la valeur qu'ils leur attribuent, c'est-à-dire, trente-quatre mille francs et leur magnifique troupeau de bétail de choix, ferait honneur aux écuries d'un prince, quoiqu'il ne soit évalué par

les propriétaires que de six à sept mille francs. La mission est agréablement située à la lisière de la prairie et de la forêt ; le travail du Père Gascon en a singulièrement embelli les alentours.

4° — RIVIÈRE-AUX-EPINETTES.– La mission, établie en cet endroit, est la continuation ou la reprise d'une des plus anciennes du pays. La rivière, prés de l'embouchure de laquelle la mission est située et à laquelle elle emprunte son nom, se décharge dans le Lac Winnipegosis, près de la Baie-des-Canards, non loin de l'endroit où le généreux Mr Darvaux s'est noyé en 1844, précisément au moment où il songeait à établir une mission en cet endroit. Mgr Laflèche succéda à Mr Darvaux ; l'obéissance le transféra de là à l'Ile à la Crosse. Plus tard le Rév. Père Simonet y fit une tentative d'établissement, mais il dut y renoncer. Enfin le Révérend Père Camper, trouvant les circonstances plus favorables et voyant une amélioration dans les dispositions des Sauvages, reprit le projet tant de fois échoué. Aujourd'hui c'est le Révérend Père Dupont qui a le soin de cet établissement naissant. Plus haut je vous ai promis, mon Révérend Père, que nous le reverrions et nous le trouvons ici.

Outre sa mission, dite de Notre-Dame des sept Douleurs, le Père Dupont, à l'exemple et souvent en compagnie de son Supérieur, déploie son zèle en faveur des Sauvages du Lac-Winnipegosis. Ce n'est pas une petite tâche ; le lac est très grand ; le pays n'est pas riche et les sauvages sont obligés de se disperser pour vivre de la chasse ; ce qui, joint à l'indifférence d'un grand nombre, rend la conversion de ces pauvres peuplades très difficile Le Père Dupont compte pourtant parmi eux trois cent cinquante chrétiens.

L'année 1886 y a vu seize baptêmes, huit premières communions, cent douze communions pascales, deux mariages et cinq sépultures. Une école est établie à la Rivières-des-Epinettes et une autre à la Rivière-la-Poule d'eau. Elles comptent quarante-sept élèves. Les autres stations visitées sont celles du Lac-du-Cygne et de la Rivière-Platte. L'établissement n'est encore qu'à son début. Le missionnaire estime à cinq mille francs la valeur de sa maison-chapelle et à une somme égale le reste de son avoir.

La Rivière d'Epinettes est à environ cent soixante milles de St Laurent; on s'y rend par les modes primitifs de nos voyages; à la rame en été et à la raquette en hiver. Le bateau à vapeur du Lac-Manitoba ne peut pas pénétrer dans le Lac-Winnipegosis par le chenail naturel. Il est question d'ouvrir un canal entre les deux lacs en coupant un Isthme qui n'a pas plus d'un mille de largeur.

§ III. District de l'Ouest.

Pour arriver au District de l'Ouest, il faut sortir de la Province de Manitoba et pénétrer dans celle d'Assiniboïa, où nous trouverons encore quatre résidences de nos Pères: Qu'Appelle, l'Ecole Industrielle, la Montagne-de-Bois et St Lazarre.

1° — QU'APPELLE.– Prenant le chemin de fer à Winnipeg, on va trois cent vingt-trois milles à l'ouest, où se trouve une gare qui a nom Qu'Appelle. Une voiture publique en part tous les matins; après avoir parcouru quatorze milles par de beaux chemins et sur un terrain très accidenté, le voyageur est frappé d'admiration à la vue du délicieux panorama qui se déroule à ses yeux. C'est la vallée

de la Qu'Appelle, au fond de laquelle reposent huit lacs charmants, reliés ensemble par la rivière du même nom, qui, vue des hauteurs, semble un filet d'argent, tendu comme une ligne qui cherche des victimes, dans ces jolis lacs où abonde un poisson délicieux. Entre le Lac-des-Bois et les Montagnes-Rocheuses, il n'y a rien de comparable aux beautés de la vallée de Qu'Appelle. Descendons des hauteurs, qui ont plus de trois cents pieds d'élévation, longeons pendant quatre milles un de ces riches viviers, dont nous venons de parler, puis arrêtons-nous sur un fertile plateau qui se rend de l'extrémité de ce lac jusqu'au suivant. C'est la "Mission." Je choisis ce site en 1865, pendant le mois d'octobre que je passai à Qu'Appelle. Pendant chacun des deux hivers suivants, Mr J. N. Ritchot, curé de St Norbert, alla y commencer l'établissement qui fut confié au Révérend Père Decorby, à l'automne de 1868 et où nos Pères sont restés depuis.

Aujourd'hui la "Mission" est sous la direction du Révérend Père P. Magnan, qui est généreusement secondé par les Révérends Pères Campeau et J. Magnan, ainsi que par le Frère Doyle. Qu'Appelle est un centre important de colonisation ; il s'y réunit des gens de différentes nations et on y fait usage de quatre langues différentes. Il faudrait de plus savoir le Sioux, pour évangéliser plus facilement une tribu parlant cette langue et qui se trouve dans le voisinage. Ceux qui exercent le saint ministère au milieu de populations homogènes, définitivement établies par groupes nombreux, ne peuvent guère se faire d'idée de ce qu'il faut de travail dans nos déserts, pour acquérir la connaissance des langues, courir en tous sens après des

familles dispersées, et traiter avec des nations nullement en harmonie de mœurs, d'habitudes et d'idées. Pour juger du zèle et du mérite de nos Pères, il faut faire attention à toutes ces difficultées encore plus qu'aux succès obtenus.

Nos chers Pères de Qu'Appelle font le service régulier de leur Eglise paroissiale ; ils visitent de plus les colons de Dauphinais, d'Indian-Head (de la tête du chef) et de la gare de Qu'Appelle. Les catholiques de cette dernière localité viennent d'y construire une élégante petite chapelle.

L'arrivée du Père J. Magnan au milieu de ses frères leur permet de faire davantage pour les sauvages. Aussi ils visitent régulièrement la Réserve de "Paskwa ;" celle des Sioux, où ils ont ouvert une école ; celle des Sauteux de la Montagne-de-Tondre, à quarante milles de la Mission, où ils ont aussi établi une école ; enfin celle des Cris de la Montagne-la-Lime qui ne font que de commencer à laisser les missionnaires tenter de les instruire. Les deux écoles pour les sauvages, dont nous venons de parler, ont eu jusqu'à soixante et dix enfants ; celle pour les enfants des colons, auprès de la mission, en à trente. La population civilisée est d'environ un millier de catholiques, tandis que les sauvages baptisés ne dépassent pas le nombre de deux cents.

Pendant l'année 1886, les régistres de la mission de Qu'Appelle se sont enrichis des actes de quatre-vingt-deux baptêmes, dont vingt-six de sauvages, trente premières communions, trente-cinq confirmations, cinq cent cinquante-deux communions pascales, onze mariages, deux abjurations et cinquante-neuf sépultures.

La mission de Qu'Appelle, pendant plus de vingt ans,

avait été sous le patronage de St Florent. Un mouvement de piété de nos Pères l'a leur a fait dédier au Sacré Cœur. Après avoir changé de vocable, cette Mission a refait sa toilette matérielle ; toutes les vieilles constructions ont été remplacées par de nouvelles ; église restaurée avec une dépense de quinze mille francs ; maison neuve qui a nécessité un déboursé semblable ; dépendances, étables, etc., renouvelées moyennant dix mille francs de frais ; ces dépenses diverses faites en deux ans ont été couvertes par un emprunt de neuf mille francs, mais surtout en faisant main basse sur les troupeaux et le reste du matériel. De ces deux derniers items il en reste pour une valeur de huit à neuf mille francs.

La terre ne manque pas à Qu'Appelle et nos Pères ont en mains des lettres patentes de sa Majesté la Reine, qui assurent à la Congrégation la possession de deux mille quarante-trois acres (environ huit cent seize hectares) que, dans leur désintéressement des choses d'ici-bas, ils n'estiment pas à beaucoup plus de dix-sept mille francs.

2° — ECOLE INDUSTRIELLE.– Le Gouvernement en établissant une Ecole Industrielle pour les jeunes sauvages catholiques de la Province d'Assiniboïa, à bien voulu consentir au désir, que l'Archevêque de St Boniface lui a manifesté, de voir cette école confiée à un Père Oblat et construite tout près de notre mission de Qu'Appelle, là, où, d'ailleurs le site laisse bien peu à désirer. Cette école est à sa troisième année d'existence. Elle appartient au Gouvernement, qui a la charge de toutes les dépenses et l'inspection de tout ce qui s'y fait, seulement la direction en est confiée au Révérend Père Hugonnard, qui porte le nom officiel de Principal et qui reçoit pour son trouble les

émoluments annuels de six mille francs, sans compter logement, nourriture et autres frais occasionnés par sa charge. Le Révérend Père Principal est généreusement et puissamment secondé par cinq Sœurs de la Charité, qui se dévouent également à cette œuvre aussi méritoire que fructueuse. Les Sœurs sont rémunérées par le Gouvernement.

A la fin de 1886, l'école comptait déjà quatre-vingt-un jeunes sauvages des deux sexes et le Samedi-Saint, quatorze de ces adolescents païens avaient reçu le saint baptême. Je vous transmets intégralement, mon Très Révérend Père, le rapport que l'excellent Père Hugonnard m'a adressé ; ce document vous donnera une idée exacte des fruits abondants de sanctification que cette école est appelée à faire mûrir.

Le Père Hugonnard ayant fait vœu de pauvreté, remet au Supérieur de la mission, auquel il est soumis, la partie de ses honoraires qui ne lui est pas strictement nécessaire et aide ainsi puissamment le groupe des missions au milieu desquels il se trouve.

L'impression favorable que les enfants de l'école font sur les tribus, dans les rangs desquelles ils sont recrutés, contribue évidemment au mouvement heureux vers la grâce, qui se remarque depuis quelque temps parmi ces sauvages. D'un autre côté, le voisinage immédiat de son Supérieur et de ses frères, assure au Père Hugonnard une partie des avantages de la vie de famille. Les Pères de la mission dirigent les religieuses de l'école ; dans les choses saintes et de la foi, les deux établissements se prêtent un concours puissant.

3° — MONTAGNE-DE-BOIS. — La disparition du bison n'a pas encore désillusionné tous les anciens chasseurs de

la prairie; quelques-uns, qui se sont cramponnés à ce genre de vie, tant qu'il a laissé une lueur d'espoir, se sont fixés à la Montagne-de-Bois, dernière étape sur le sol canadien des nobles troupeaux qui le couvraient autrefois entièrement. L'excellent Père St Germain n'a pas voulu abandonner ces bons Métis, pas plus que ces derniers ne voulaient consentir à sa retraite, c'est ce qui explique la présence de ce Père à la Montagne-de-Bois. Il y est à la tête d'une population d'environ trois cent cinquante âmes, qui lui est toute dévouée et pour laquelle il se dévoue encore davantage. Son régistre constate trente-huit baptêmes, (dont six de sauvages), dix-sept premières communions, trente-trois confirmations, deux cent quatre communions pascales et sept sépultures.

Pas besoin de dire que le Père St Germain n'est pas gâté par les dons de la fortune, j'ai pourtant eu la consolation de le trouver logé plus convenablement et plus confortablement que je ne l'avais espéré. Ce sont ses ouailles qui ont fait les frais de construction de sa demeure, au-dessus de laquelle ce trouve sa chapelle, dont la propreté et la convenance m'ont permis de prier avec bonheur, au milieu d'un peuple recueilli. La Montagne-de Bois est à quatre-vingt milles au sud de la gare de Moose-jaw (machoire d'orignal) et pour y arriver il faut parcourir toute cette vaste plaine, où il n'y a ni habitation, ni arbre, ni abri quelconque. Le solitaire de la Montagne-de-Bois estime ses constructions à dix mille francs et le reste de son avoir à quatre mille.

4° — SAINT-LAZARE. — Le Révérend Père Decorby est le plus grand voyageur de Qu'Appelle et de fait, de tout Assiniboïa ; il en a parcouru, en tous sens, toutes les

parties et visité toutes les tribus. Pour le moment, il est fixé à St Lazare, mission qui lui doit son existence et qui est située sur la rive nord de la rivière Assiniboïa, en face de l'embouchure de Qu'Appelle. Ce point se trouve dans la Province de Manitoba, et tout à fait sur les confins, je range cette mission dans le groupe de celles d'Assiniboïa, parce que le Révérend Père Decorby exerce son zèle dans les deux provinces et qu'il semble se rallier plus naturellement à la mission de Qu'Appelle. St Lazare n'est qu'à six milles, d'une station de chemin de fer qui conduit directement à Winnipeg.

Naguère encore, entre autres multiples besognes, le Père Decorby visitait toutes les réserves de la vallée de Qu'Appelle à l'est de la "Mission." Aujourd'hui il est puissamment aidé par le Père Page, qui réside le plus souvent au Lac-Croche mais joint ses efforts à ceux du *petit Père*, pour l'évangélisation des sauvages, uniquement confiés tout d'abord à ce dernier.

Pour simplifier les détails, j'unirai les chiffres qui indiquent les résultats des travaux des deux missionnaires, pendant l'année 1886: vingt-huit baptêmes d'enfants blancs, trente et un d'enfants et huit d'adultes sauvages, quarante-trois premières communions, cinquante-six confirmations, trois cent soixante et trois communions pascales, quatorze mariages, quatre abjurations, puis vingt-six sépultures. A St Lazare il y a une école fréquentée par quarante-neuf enfants; au Lac-Croche, une pour les enfants sauvages qui compte seize élèves, et au Fort-Pelly, une autre où il y a trente-cinq enfants sauvages.

Outre les trois postes, que je viens d'indiquer, les deux missionnaires en visitent un grand nombre d'autres, parmi

lesquels Broadview, White-Wood, Granfell, Montgommery, la Montagne d'orignal, Burtle, Russell, Bainescarth et cinq réserves sauvages ; le tout fournissant une population d'environ sept cent catholiques, disséminés parmi des protestants et des sauvages infidèles.

Le Père Decorby, qui a travaillé lui-même à ces constructions, ne les trouve pas de son goût et ne leur assigne que la modique valeur de deux mille francs. La terre sur laquelle reposent ces édifices, est évaluée à six mille francs, les animaux qui y paissent à cinq mille, et le reste du matériel à seize cents.

L'Archidiocèse de St Boniface a reçu, pendant l'année 1886, un secours qui a été bien agréable à tous. Le Révérend Père Provincial du Canada a consenti à ce qu'un des Missionnaires de sa Province allât prêcher des retraites jubilaires à Manitoba. Le Révérend Père Supérieur de la maison de Montréal désigna à cette fin le Révérend Père Lecomte. L'excellent Missionnaire se rendit à St Boniface au mois de mai, demeura quatre mois et demi avec nous, prêcha pendant ce temps quinze retraites, toutes eurent un plein et entier succès. Ce secours puissant, que nous ont donné nos Pères du Canada, mérite toute notre reconnaissance et je suis bien heureux de leur en offrir ici l'expression.

Puissent ces renseignements, mon Très Révérend Père, satisfaire, au moins en partie, le juste désir qui vous anime de connaître la position de vos enfants, dans le Vicariat que vous m'avez confié.

A ces détails, je me permettrai d'ajouter quelques

explications, dans le but de les rendre plus intelligibles.

J'ai dit que la Congrégation possède, deci, delà : voici la porté de cette expression. Notre législation n'est point hostile aux Communautés religieuses, elle est au contraire disposée à leur reconnaître une existence légale, ce qui se fait par un acte d'incorporation. Ces actes se passent en Parlement et après avoir été sanctionnés, au nom de la Reine, reconnaissent la communauté, pour laquelle ils sont faits, comme une association politique et incorporée à laquelle ils donnent, une existence légale, avec tous les droits civils propres aux individus : droits d'acquérir, de posséder, d'hériter, de vendre, etc., etc. le tout, sans aucune charge autre que celles imposées à des citoyens ordinaires ; dans notre pays il n'y a pas d'impôts sur les commutations, ni sur les successions.

Eh bien ! notre chère famille religieuse est dans ces conditions, tant dans la Province de Manitoba, que dans les Territoires du Nord-Ouest, si bien, que quand un meuble ou un immeuble est au nom des Oblats, la loi les protège dans leurs propriétés, contre qui que ce soit au monde qui voudrait porter atteinte à leurs droits.

Des douze résidences, dont j'ai parlé plus haut, dix appartiennent à la Congrégation, dans le sens que je viens d'indiquer. Les propriétés foncières sont siennes, en vertu de Lettres Patentes, émanées directement de la Couronne ou par de bons titres, reposant sur des Patentes octroyées à d'autres. Souffrez que je vous trace le tableau suivant, qui sera, il est vrai, une répétition mais qui d'un coup d'œil montrera ce que la Congrégation possède, dans le Vicariat de St Boniface. La valeur m'a été indiquée par les missionnaires de chaque Etablissement et ils me pa-

raissent avoir diminué cette valeur plutot que de l'avoir exagérée.

50 Acres (ou 20 hectares) dans les villes..	20,000	dollars
6889 " (ou 2754 ") dans les campagnes.....	15,815	"
10 Eglises ou Chapelles.....	50,620	"
10 Maisons.....	10,720	"
Dépendances et autres constructions..	6,950	"
45 Chevaux	1,755	"
131 Bêtes à cornes.....	2,635	"
49 Moutons.....	370	"
Reste du matériel.....	7,102	"
Argent placé à intérêt.....	8,160	"
Total de l'actif	129,127	dollars
Total du passif	12,800	"
Balance en faveur de la Congrégation	116,327	"

Ce qui donne, en monnaie française la somme de cinq cent quatre-vingt-un mille, six cents francs (581,600).

Je regretté, mon Très Révérend Père, de ne pouvoir pas vous indiquer d'une manière certaine, le montant des revenus de chaque établissement. Je n'ai pas de données complètes à cet égard et je dois me contenter d'énumérer les sources d'où proviennent nos moyens de subsistances :

1° Revenus des Eglises et Chapelles.

2° Casuel, componendes et honoraires de messes.

3° Ressources d'Industries locales.

4° Produits des jardins et fermes.

5° Rentes de capitaux investis.

6° Dons.

7° Partie du Viaticum, non réclamé par l'administration générale.

8° Supplément par l'Archevêque aux missions les plus pauvres.

Dans les pages précédentes, j'ai souvent parlé d'écoles. Il ne sera pas, sans intérêt de savoir que toutes nos Maisons d'Education (à l'exception du collège de St Boniface,) sont aidées par le trésor public.

Nos Pères ont dans les limites de leurs paroisses et missions, treize écoles, où sont huit cent quarante-sept enfants des blancs et quatorze autres écoles, fréquentées par quatre cent soixante et un petits sauvages.

Nous avons l'avantage de posséder de très bonnes lois scolaires. Le gouvernement a compris son rôle, il aide l'Education, sans violenter les consciences ni la liberté. Pour les catholiques, les écoles sont catholiques, ce qui ne les empêche pas d'être reconnues et subventionnées par l'Etat. Je puis peut-être ajouter que cet avantage a été acquis, au prix d'une lutte, si difficile que quatre des Provinces de la Confédération Canadienne n'en sont pas encore sorties victorieuses, au grand regret et détriment des catholiques.

Chez nous, cette lutte a duré pendant sept années. Vos Fils n'ont pas été indifférents aux dangers, qui menaçaient l'enfance chrétienne; les autres membres du Clergé ont fait comme vos Oblats et combattu avec eux ; de bons et pieux laïques les ont aidés puissamment, dans la Presse et l'enceinte du Parlement ; enfin une brochure publiée en 1877, sur la question des écoles libres et chrétiennes par un Oblat est venue clore le débat et depuis, notre système

d'éducation a cessé d'être attaqué et semble maintenant jouir de l'estime d'un grand nombre de ceux, qui l'avait combattu tout d'abord.

Il vient de se produire un incident qu'il vous-fera plaisir de connaître. A la demande des autorités, les Frères et les Sœurs de Winnipeg, ainsi que les Religieuses de St Boniface et d'autres localités, avaient envoyé le travail ordinaire et journalier de leurs élèves, à la grande Exposition Coloniale tenue à Londres, l'hiver dernier. Tous ces cahiers d'écoles, contenant le travail des Elèves ont été renvoyés à Manitoba, il y a quelques semaines. Ils portent sur toutes leurs pages la preuve évidente qu'ils ont subi un examen minutieux et souvent répété, et ce qui est mieux, la Commission Royale, qui présidait à l'Exposition, a octroyé des Diplômes et Médailles d'honneur à neuf écoles catholiques qui, sans préparations spéciales, avaient envoyé à Londres le travail qui se fait tous les jours, dans ces écoles. Les journaux, après études faites, ont recommandé le système d'Education de Manitoba et ses résultats, tant pour les catholiques que pour les autres. La question de l'éducation primaire est donc résolue d'une manière également avantageuse à la foi et à l'intelligence de nos enfants. Avec la coopération de vos Fils, un résultat analogue, a été obtenu, pour les Territoires du Nord-Ouest. Comme il ne suffisait pas d'assurer de bonnes lois, pour favoriser l'éducation élémentaire, nous avons dû songer, en outre, à l'éducation supérieure.

Le chiffre de notre population ne pouvait pas justifier la demande d'une Université catholique ; nous n'avons pas cru devoir refuser de concourir à la création d'une Université, dont les enfants catholiques pourraient bénéficier,

sans préjudice à leur foi. Il s'agissait d'une combinaison importante, et qui pouvait exposer à de graves inconvénients. C'était un problême difficile à résoudre ; deux de vos Oblats ont travaillé à sa solution, conjointement avec d'autres membres de mon clergé, quelques bons laïques catholiques, ainsi que les représentants des différents collèges protestants de la Province. Les efforts combinés ont amené la création de l'Université de Manitoba, dans laquelle nous avons notre large part d'action, et qui examine les Candidats qui aspirent aux degrés et honneurs académiques, et leur confère les Diplômes, gagnés dans ces examens. L'Université ainsi constituée ne gêne en rien la liberté d'enseignement des différents Collèges ; ceux-ci conservent leur parfaite autonomie et le contrôle entier de leurs études et de leur discipline intérieure. Les Aspirants, dans les examens qu'ils subissent, ont le bénéfice des auteurs qu'ils étudient, en sorte que les jeunes catholiques sont interrogés conformément à l'enseignement catholique, en tout ce qui tient à la religion, la philosophie et l'histoire.

Cette combinaison, peut être unique en son genre, surprend tous ceux qui l'étudient et malgré son anomalie apparente, une expérience de dix années fortifie la conviction qu'on ne pouvait pas faire mieux dans les circonstances où nous nous trouvons.

Tels sont, mon Très Révérend Père, les faits et les réflexions que j'ai crû devoir grouper, dans ce rapport, pour permettre à ce vénérable Chapitre d'apprécier, ce que vos enfants ont fait, dans le Diocèse et l'Archidiocèse de St Boniface, depuis que sa direction est confiée à des mains d'Oblats. Je n'ai pas la prétention de croire que les

choses sont aussi bien qu'elles auraient pu être, sous une direction plus sage et plus éclairée, mais je n'hésite pas à dire qu'en général vous avez sujet d'être satisfait de la conduite et des efforts des nôtres.

Le tableau suivant qui contient les noms, l'état de santé et des années de service des Oblats de St Boniface prouve qu'aucun ne s'est épargné, même en ne faisant que ce que nous avons fait.

Mgr Alexandre Taché, faible santé.	42	années	de	Mission
Rév. Père Maisonneuve, sourd.....	39	"	"	"
" " Z. Gascon, épuisé.....	30	"	"	"
" " C. J. Camper, bien portant	21	"	"	"
" " J. Allard, " "	21	"	"	"
" " P. St Germain, bien portant, âgé.....	21	"	"	"
" " J. Decorby, bien portant.	20	"	"	"
" " J. McCarthy, souvent malade.....	20	"	"	"
" " J. B. Baudin souvent malade.....	15	"	"	"
" " J. Hugonard bien portant.	13	"	"	"
" " D. Dandurand, notre doyen à tous.....	12	"	"	"
" " J. Marcoux, bien portant.	10	"	"	"
" " A. Dupont, " "	7	"	"	"
" " L. Lebret, fatigué.....	5	"	"	"
" " N. Ouëlette, faible santé.	4	"	"	"
" " P. Magnan, bien portant.	3	"	"	"
" " C. Cahill, faible santé.....	2	"	"	"
" " Théo. Campeau, poitrine bien faible.....	2	"	"	"

Rév. Père A. Page, bien portant.....	2	années	de	Mission
" " J. Magnan, bien portant.	1	"	"	"
" " A. Chaumont, poitrinaire.	1	"	"	"
Frère Jean Glénat, épuisé.....	27	"	"	"
" J. Doyle, faible santé.....	20	"	"	"
" J. Mulvihill, bien portant.....	20	"	"	"

Telle est la petite phalange de Religieux Oblats qui travaillent dans l'Archidiocèse de St Boniface. La moitié des nôtres ne travaillent qu'avec difficulté et souffrance; les autres se portent bien. Comme Archevêque et au nom de l'Eglise, je leur dois la justice de proclamer qu'ils sont de bons Ouvriers et que tous sans exception, font valoir avec zèle les talents qui leur sont confiés.

Je suis, aussi, heureux d'ajouter, et cela avec toute la sincérité d'un épanchement intime, qu'aucun ne me donne sujet de peines ou d'inquiétudes ni d'autre regret que celui d'en voir quelques-uns malades et tous surchargés de travail.

La perfection absolue n'est sans doute pas un fruit de la terre, mais je suis heureux de rendre à mes frères le témoignage, qu'aucun défaut saillant, aucune lacune déplorable, ne dépare la couronne de perfection que tous travaillent à obtenir. Le bon vouloir, le zèle, le dévouement ne laissent rien à désirer, aussi vos Oblats sont estimés et respectés. Ils vivent et travaillent en parfaite harmonie de sentiments et de relations avec le reste de mon Clergé, tant séculier que régulier. Ils ont la confiance de mes Communautés Religieuses. Ils sont bien vus par toute la population, non seulement par les fidèles au bonheur desquels ils travaillent, mais encore par les personnes de croyances différentes. Tous aiment la Congrégation. Nous

sommes dans le Vicariat de St Boniface depuis 42 ans ; pendant cette période, on a eu le regret de voir la défaillance d'un frère convers, qui était avec nous depuis cinq ans et celle d'un autre frère qui ne faisait que d'arriver, mais pas un seul Père ne s'est déterminé à cesser d'être Oblat, à cesser d'affectionner notre chère famille ; aucun n'a voulu n'être plus votre fils dévoué et obéissant.

Le ciel lui-même s'est plu a ménager les liens qui nous unissaient pour lui et il lui a fallu quarante ans, avant de se déterminer à retirer, des limites actuelles du Vicariat de St Boniface, le premier Oblat qui y est mort.

Oui, arrivés à St Boniface, au mois d'août 1845, la première tombe ne s'est ouverte pour un Oblat qu'au mois d'août 1885 et ce, pour recevoir la dépouille du Révérend Père Tissot, riche déjà de trente-sept années de service. Je regrette d'avoir à ajouter, que ce dernier exemple a été suivi trop tôt, puisque le Révérend Père Alexandre Madore nous a laissé pour un monde meilleur, au mois de septembre 1886, après huit années de séjour au milieu de nous.

✠ *Alex : Arch : de St Boniface,*

O. M. I.

Laudetur Jesus-Christus et Maria Immaculata.

ans ; pen-
éfaillance
nq ans et
mais pas
Oblat, à
n'a voulu

qui nous
ant de se
icariat de

1845, la
at qu'au
ouille du
nnées de
e dernier
end Père
meilleur,
de séjour

ace,

O. M. I.

lata.